

ont contribué à la forte baisse de la natalité ces dernières années. En 1971, 59.7% de toutes les femmes mariées faisaient partie du groupe d'âge 15-44 ans, contre 61.2% en 1966, 62.9% en 1961 et 64.0% en 1951.

Un des changements les plus frappants mis en lumière par le recensement de 1971 comparativement au recensement précédent de 1966 est la forte augmentation du nombre de personnes divorcées pendant la période 1966-71, ce qui s'explique en partie par l'assouplissement des lois sur le divorce. Le nombre de divorcés de tous âges a presque triplé en 1971 par rapport au chiffre de 1966 (passant de 64,776 à 175,115). Le groupe d'âge 15-24 ans a connu la plus forte augmentation relative, mais les nombres réels sont faibles en comparaison avec ceux de la plupart des groupes âgés. Par ailleurs, le nombre total des divorcés représentait toujours en 1971 moins de 1% de la population du Canada. (Voir également la Section 4.8.2.)

4.3.2 Langue

Dans le recensement de 1971, trois questions ont été posées relativement aux langues des Canadiens. Deux d'entre elles étaient des questions classiques, la première portant sur la langue maternelle (la première langue parlée et encore comprise) et l'autre sur les langues officielles (l'aptitude à parler le français, l'anglais ou les deux). On en avait ajouté une troisième qui portait sur la langue le plus souvent parlée à la maison.

Langue maternelle. Des chiffres sommaires sur la langue maternelle figurent au tableau 4.16, où l'on indique les principales langues déclarées comme langues maternelles au recensement de 1971 et les chiffres correspondants pour 1961. Il est à noter que la proportion de la population canadienne ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle est montée de 58.5% en 1961 à 60.2% en 1971, tandis que la proportion ayant déclaré le français est tombée de 28.1% à 26.9%. Parmi les langues qui ont progressé au cours de la décennie, on note l'italien, le grec, le chinois et le portugais, tandis que l'ukrainien, l'allemand, le néerlandais, le polonais et le yiddish figurent parmi les groupes importants qui ont régressé.

Outre qu'elles fournissent des renseignements sur les principales affiliations linguistiques des Canadiens, les données sur la langue maternelle tirées des recensements décennaux constituent la base statistique pour la création des districts bilingues prévus par la Loi sur les langues officielles. Il est intéressant de consulter à ce propos le tableau 4.17 qui donne une répartition provinciale du nombre et de la proportion de personnes ayant déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle. Les gains relatifs de l'anglais comme langue maternelle pendant la période 1961-71 sont survenus principalement dans les provinces de l'Ouest au détriment d'autres langues maternelles telles que l'ukrainien, l'allemand et le polonais, étant donné que les descendants d'immigrants déclarent plus souvent l'anglais comme langue maternelle qu'au cours des décennies précédentes.

Langue officielle. Le tableau 4.18 donne des chiffres du recensement de 1971 sur les personnes parlant l'une des deux langues officielles du Canada ou les deux, en les comparant aux chiffres de 1961. Ce tableau indique qu'en 1971, 67.1% de l'ensemble de la population pouvait parler l'anglais uniquement, 18.0% le français uniquement, et que 13.4% de la population était bilingue. Ces ratios représentent une faible augmentation du pourcentage de la population pouvant parler et le français et l'anglais par rapport au chiffre de 1961 (12.2%).

Langue parlée à la maison. Une nouvelle question sur la langue le plus souvent parlée à la maison a été introduite dans le recensement de 1971 sur la recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et à la demande d'autres groupes. Elle ajoute une nouvelle dimension et donne un nouvel aperçu des langues au Canada, étant donné que certaines personnes, en particulier les immigrants, n'utilisent aucune des deux langues officielles comme langue le plus souvent parlée à la maison. Par contre, il se peut que bien d'autres personnes ayant une langue maternelle autre que l'anglais n'utilisent plus leur langue maternelle à la maison. Les résultats définitifs du recensement de 1971 indiqués au tableau 4.16 révèlent que 67.0% de la population parlait le plus souvent l'anglais à la maison, alors que 60.2% seulement avait déclaré l'anglais comme langue maternelle.

4.3.3 Groupe ethnique, religion, lieu de naissance

Une population composée de divers groupes ethniques, confessions religieuses et pays de naissance engendre des problèmes politiques, économiques et sociaux d'une nature tout à fait